

LE JARDIN DE L'ARMILLIAIRE

Dans le service de psychiatrie adulte

du CHU De Nice.



Ce projet a pu voir le jour grace:

Au Dr F, Pringuey qui a monté le dossier,aux équipes soignantes et médicales de psychiatrie, du Pr. D,Pringuey, du chef de pôleneurosciences, Pr.C, Desnuelle, du responsable de pôle, Mme M, Rosier,

Le Service Universitaire de Psychiatrie pour Adulte du CHU de Nice, installé à l'abbaye de Saint Pons, site inscrit du VIIIe siècle, a aménagé sur l'espace situé au sein du cloître un jardin thérapeutique.

LE JARDIN AVANT:



Les objectifs:

L'hortitérapie peut s'intègrer dans le cadre des thérapies non médicamenteuses de la psychose et des syndromes dépressifs. Elle offre des bienfaits sur le plan cognitif, psychologique et sur le plan social.

L'organisation de l'activité:

-Sous couvert d'une prescription médicale. Implication des services intra/extra hospitaliers. -Un binôme soignant par service.

-Une fréquence hebdomadaire.

-Rôle des soignants (pluridisciplinarité).

L'évaluation:

Le stress, les émotions et les angoisses. Le lien social en stimulant les échanges avec les autres patients.

Capacités d'attention, de concentration et de créativité.

Stimulation des 5 sens en stimulant leur mémoire inconsciente.

pour le dessin et la peinture.

Le jardin est source d'inspiration





LE JARDIN APRES:

La démarche a été d'améliorer la qualité

de vie des patients et des équipes

Ce jardin a permi de valoriser les

médicamenteuses conventionnelles

ressources thérapeutiques non

soignantes.

hospitalières.



Conclusion:

Loin de l'agitation du monde, lieu de détente, de rencontre et de soin, contact avec la nature. Le jardin thérapeutique permet cette étape vers la reconstruction psychologique et mentale.

Ce jardin devrait être synonyme d'hospitalité et ne plus faire penser à l'hospitalisation.

Contact:

deconinck.n@chu-nice.fr

Le CHU de nice a obtenu la labellisation 2014 « Droit des Usagers » de l'ARS au niveau national pour le projet jardins de soins en psychiatrie. Un dossier monté en Septembre pae France Prinquey. Côté financement, la création du jardin et les ateliers ont été soutenus par la Fondation S. Niarchos,

l'association « Jardin et Santé », la CPAM des Alpes-Maritimes et le fonds de dotation AVENI du CHU, de l'association de Batiment M et du Pôle des Neurosciences Cliniques.